

Financer, accompagner et loger



93,2 M€** investis pour la **production de logements abordables**

et depuis 2018, **8,6 M€** dans les villes moyennes



4 076 aides et services attribués

dont **713 ménages logés en logement familiaux**

et **41 personnes logées en résidences collectives**



8 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**

Construire et gérer

28 642 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



461 logements neufs livrés

370 mises en chantier

532 agréments obtenus

Chiffres clés 2023*

Président



Gilles WARO (MEDEF)

Vice-président



Gilbert HOARAU (CFDT)

MEDEF

Alain CADET
François CAILLÉ
Stéphane SANZ
Gilles WARO

CPME

Éric BUFFI

CFDT

Gilbert HOARAU

CFE-CGC

Hervé BIDEL

CFTC

Rahabia ISSA

CGT

En cours de désignation

FO

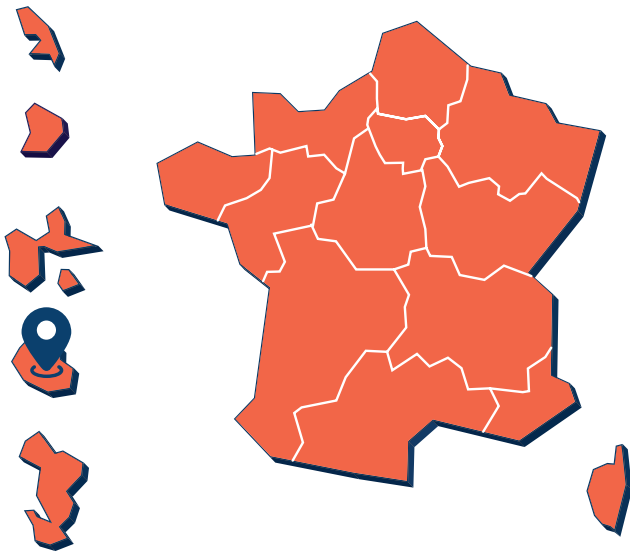
Michel CHAMBENOIT



Directeur régional : Ibrahima DIA

Référente du Comité territorial : Isabelle PREVOTS

dom@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.